

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 6 février 2019

Présents: Marcel STENGEL, Odile BLAES, Bruno KISTER, Paul MORGENTHALER, Isabelle JEANMOUGIN, Caroline BUCHEL, Pascal HEINTZ, Cédric SALI, Elly KILHOFFER,

Absent excusé :

Avant de passer à l'ordre du jour du Conseil Municipal, M. le Maire donne la parole à M. TRUMPF, architecte et M. MULLER du bureau d'Etudes RUBLE & NICLI concernant le dossier du presbytère. Un échange se fait concernant le chiffrage du nouvel APD et les subventions qui en découlent avec la Région au niveau des différents modes de chauffage.

Point 1 – Travaux d'aménagement de la Mairie dans l'ancien Presbytère

1.1– Test d'étanchéité à l'air – choix de l'entreprise

Monsieur le Maire présente les deux devis concernant le test d'étanchéité à l'air qu'il y a lieu de faire pour les travaux d'aménagement de l'ancien presbytère.

Après concertation, Le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de missionner l'entreprise DIAG THERMELEC pour un montant de 1.400,- € T.T.C., offre la mieux-disante.

CHARGE M. le Maire d'en informer M. TRUMPF

CHARGE M. le Maire de missionner l'entreprise DIAG THERMELEC pour ces travaux de test d'étanchéité à l'air.

1.2– Nouvel estimatif APD – BBC RENOV et Chaufferie bois

Suivant les explications faites par M. TRUMPF et après concertation avec les membres du Conseil Municipal.

La solution retenue étant de rénovation BBC Réno qui améliore les performances thermiques du bâtiment et la gestion énergétique grâce à un suivi des consommations.

Estimation de la solution préconisée avec chaufferie bois lot chauffage :

70.000,- € H.T. soit 84.000,- € T.T.C.

Après déduction des subventions le montant est de 42.000,- € H.T. soit 50.400,-€ T.T.C.

Le nouvel estimatif des travaux de rénovation : APD incluant la solution BBC Réno et chaufferie bois sera de 709.931,14 € T.T.C.

Après concertation, les membres du Conseil Municipal, moins Sali Cédric qui a du s'absenter

VALIDENT le montant estimatif APD soit 709.931,14 € T.T.C.

Point 2 – Divers - Information

o Dossier salle des fêtes

Après concertation avec M. TRUMPF concernant un changement de destination de l'extension de la salle, M. le Maire est chargé de prendre l'attache des pompiers pour avoir un peu plus d'explication quand à cette modification et voir s'il y avait un bureau de contrôle lors de ces travaux. Un compromis avec les pompiers devrait être mis en place pour ce changement de destination. M. TRUMPF est prêt à nous aider dans ce dossier épineux.

○ **Nettoyage de Printemps**

Modification de la date du nettoyage de printemps qui sera le 6/04/2019, Caroline BUCHEL est chargée des faire un flyer pour en informer les administrés qui souhaitent se joindre aux membres du conseil municipal lors de cette journée.

Le présent procès-verbal comportant les points 1 à 2 est signé par les membres présents :

STENGEL	Marcel	Maire	
BLAES	Odile	Adjointe	
KISTER	Bruno	Adjoint	
HEINTZ	Pascal	conseiller	
SALI	Cédric	conseiller	
JEANMOUGIN	Isabelle	conseillère	
MORGENTHALER	Paul	conseiller	
KILHOFFER	Elly	conseillère	
BUHEL	Caroline	conseillère	